

Le réseau des Carif-Oref renforce son « approche compétence »

Catherine Stern, 26 octobre 2018

Réuni à Montpellier (Occitanie) le 18 octobre pour ses premières rencontres interrégionales post-réforme de la formation professionnelle, le réseau des [Carif Oref RCO](#) a envisagé ses pistes d'action dans le nouveau contexte et acté la mise en place d'une *task force* dédiée à l'« approche compétence ».

Luc Chevalier, directeur adjoint du Carif-Oref Normandie, a témoigné des nombreux rendez-vous avec l'État et la Caisse des dépôts et consignations dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle et avec Stéphane Lardy, alors directeur adjoint du cabinet de la ministre du travail, « *Hier, à l'assemblée générale de l'association du réseau des Carif-Oref, nous avons mis en place une task force sur cette dimension* », a-t-il indiqué. Ce groupe de travail agile se réunira chaque semaine.

Blocs et base de données

Le réseau a déjà entamé un travail sur les compétences : sur la manière de véhiculer les blocs de compétences sur la base de données [Certif Info](#), annuaire des certifications et des diplômes du réseau et sur la modularisation de l'offre que cela implique, ainsi que sur [Lhéo](#), le langage harmonisé d'échange d'informations sur l'offre de formation. « *Un tiers du RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) est décliné en blocs de compétences*, a expliqué Linda Oulmane, la déléguée régionale du réseau, en marge de la rencontre. *On souhaite récupérer ce flux pour permettre à notre système d'information de les intégrer pour Certif Info. Au-delà de ce chantier très opérationnel pour faire évoluer nos bases de données, nous menons une réflexion plus profonde sur ce que sont les compétences et sur ce que ça signifie d'apporter de l'information dessus.* ». Bernard Barbier, directeur du Carif-Oref Île-de-France, a dénoncé quant à lui le transfert de la responsabilité du développement des compétences aux individus, martelant que « *le besoin en compétences traduit un choix de l'entreprise qui les distribue entre humain et matériel* ». « *Pour l'individu, on préfère parler de connaissances, d'expériences, de savoir-y-faire et rendre à l'entreprise la responsabilité de mettre en compétences* », a-t-il indiqué.

Observatoire réactif

Le réseau avait réuni plusieurs représentants des institutions pour les faire réagir aux actions menées par les Carif-Oref dans leurs différents domaines d'expertise (observation, professionnalisation, innovation...) et évoquer ce que l'on attend d'eux dans le contexte de la réforme. Pour les besoins des entreprises de leurs territoires, Emmanuelle Gazel, vice-présidente de l'Occitanie et représentante de Régions de France a pointé : « *Nous avons besoin que cette information soit la plus réactive possible, pour pouvoir répondre aux besoins au fil de l'eau et même les anticiper.* » Carine Seiler, conseillère spéciale au Haut-Commissariat à la transformation des compétences, s'est félicitée des efforts engagés. « *En matière d'observation, les Carif-Oref ont un savoir-faire et un ensemble de compétences assez rares dans l'écosystème. Nous avons besoin de vous, mais je ne suis pas certaine que vous soyez complètement au rendez-vous sur ce sujet, peut-être parce que vous vous restreignez* », a-t-elle poursuivi, rappelant les attentes dans le cadre des pactes régionaux [1] pour construire des modules additionnels qui correspondent à des besoins de compétences des entreprises non couverts par les référentiels de certification ».

Pic et innovation

Sur la question de la professionnalisation, Marc-Antoine Estrade, chef de mission au FPSPP, a insisté sur le rôle des Carif-Oref pour permettre aux acteurs politiques de prendre des décisions éclairées : « *Leur rôle pour animer la réflexion au niveau régional a toujours un sens, même après la disparition des Coparef.* » Carine Seiler a rappelé le cap de la modularisation de 100 % des formations d'ici la fin du Plan d'investissement dans les compétences en 2022 : « *Certaines Régions se sont déjà engagées en finançant*

de l'ingénierie, mais le mouvement reste lent », a-t-elle regretté. Rappelant la dimension très forte de l'innovation dans le programme gouvernemental, elle a ajouté : « Le Plan d'investissement dans les compétences et les pactes régionaux apportent un investissement pluri-annuel et additionnel, avec 7 % sanctuarisés pour l'ingénierie. Ils ont vocation à permettre de tester de nouvelles approches, de nouvelles façons de faire. Il y a un espace à prendre pour le réseau des Carif-Oref en matière d'accompagnement du changement, de mutualisation, de capitalisation des innovations et d'essaimage. » [2]

[1] Les Pric (plans régionaux d'investissement dans les compétences), sont les déclinaisons régionales du Pic (Plan d'investissement dans les compétences), annoncé par le gouvernement en septembre 2017. Plus de la moitié des crédits de ce plan (d'un total de 14,6 milliards d'euros sur cinq ans) devrait être déployée dans le cadre de conventions régionales pour la période 2019-2022. Voir notre [article](#).

[2] Le point sur le Pic, voir notre [article](#) dans cette édition.